



Master complémentaire en dermato-vénéréologie [ME-DERM]

Caractéristiques du programme

Compétences visées, objectifs

Ce programme de deuxième cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en dermato-vénéréologie (A.M. du 15 septembre 1979 publié le 26 septembre 1979).

Organisation du programme

La formation comprend un enseignement théorique et des stages à temps plein, dans le réseau hospitalier de l'ULB, pendant quatre ans. Ces stages comprennent des activités de garde.

Equipes partenaires et lieux d'enseignement

La formation est organisée sous l'égide de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles, par la Faculté de Médecine et le réseau hospitalier de l'Université Libre de Bruxelles.

Où s'informer ?

Secrétariat Médecine et Sciences Dentaires spécialisées

Mme Maggy Blondel

Tél. 02 555 67 95, mBlondel@admin.ulb.ac.be

Université Libre de Bruxelles Campus Erasme, Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles

Conditions d'accès

Pour accéder aux études de Master complémentaire en dermato-vénéréologie, il faut :

- être porteur d'un diplôme d'état de docteur en médecine ;
- être habilité à pratiquer la médecine dans son pays d'origine ET en Belgique ;
- être sélectionné par le jury de sélection de la spécialité.

Jury d'examens

Président : M. Michel Heenen

Secrétaire : M. Pierre Vereecken (ULB)

Cursus

Première année - **DERM8**

Deuxième année - **DERM9**

Troisième année - **DERM10**

Quatrième année - **DERM11**

Première année

- Histologie et physiologie cutanée
- Pathologie cutanée générale (1ère partie)
- Séminaires de dermatologie (discussion de cas cliniques)

- Techniques élémentaires de chirurgie dermatologique avec démonstration
- Immuno-allergologie dermatologique avec démonstration

Deuxième année

- Pathologie cutanée (2ème partie)
- Séminaires de dermatologie
- Séminaires de dermatologie pédiatrique
- Mycologie (théorie et démonstration)
- Anato-pathologie dermatologique - Théorie et démonstration (1ère partie)

Troisième année

Séminaires de dermatologie - Techniques spéciales de chirurgie dermatologique (avec démonstration) - Anato-pathologie dermatologique (2e partie) - Stages d'allergologie - Stages d'oncologie.

Quatrième année

Séminaires de dermatologie - Techniques spéciales de chirurgie dermatologique (avec démonstration) - Anato-pathologie dermatologique (2e partie) - Stages d'allergologie - Stages d'oncologie.